Assurances de dommages et responsabilité civile - IARD

Assurance Tous Risques Chantier

1 jour (7h00) | ★★★★½ 4,6/5 | ASSUR-8992395 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 215 € ht

Formations Compétences Métier › Assurance › Assurances de dommages et responsabilité civile - IARD

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Cerner l'étendue des garanties possibles
Identifier les informations nécessaires à la souscription du risque
Comprendre les mécanismes de la gestion du sinistre TRC

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir une compréhension générale des principes de l'assurance, en particulier dans le cadre de la construction

Public concerné

Maîtres d'ouvrage
Juristes immobilier
Promoteurs immobiliers
Assureurs et courtiers spécialisés en assurance construction
Toute personne impliquée dans un projet de construction

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Maîtriser le cadre juridique de l'Assurance Tous Risques Chantier

L'objet du contrat
Les intervenants à l'acte de construire
Les repères temporels : DOC, réception
Les ouvrages concernés

- La notion d'ouvrage
- Les éléments d'équipement
- Les existants

La notion de garde du chantier et les obligations incombant au constructeur

Appréhender l'articulation des garanties du contrat TRC

Les souscripteurs

- Rappel des schémas contractuels possibles pour des travaux de construction

Les bénéficiaires de la garantie
La garantie "travaux"

- Périmètre de la garantie de base : définition, exclusions, montants de garantie et franchises
- Focus sur :
 - L'incendie en cours de chantier
 - Le vol
 - Les catastrophes naturelles
- Les garanties facultatives
 - Les existants
 - Les pertes d'exploitation et pertes de loyers anticipées
- La garantie "maintenance"
- La garantie "tous risques montage essais"
- La RC du maître d'ouvrage

Test de connaissances : quiz sur les spécificités du contrat TRC

Comprendre le processus de souscription du contrat TRC

Les informations nécessaires (brainstorming)

- Les informations administratives
- Les informations techniques

Les dates du chantier

- Les réceptions prévisionnelle et définitive : prolongation de garantie et incidences en cas de sinistre
- L'arrêt de chantier

Le calcul de la prime

Exercice d'application : à l'appui d'un mini dossier, 2 pages d'infos administratives et techniques, repérage des données indispensables à la souscription : coût total du chantier, travaux neufs ou sur existants, type de convention de maitrise d'œuvre, technique de travaux, missions de contrôle technique, durée du chantier, nécessité d'inclure des garanties facultatives en fonction du contexte, etc...

Mobiliser les garanties de la TRC en cas de sinistre

Le contexte de déclaration du sinistre

- Les premières mesures d'instruction
- Les mesures conservatoires

L'instruction et l'expertise du sinistre
La renonciation à recours
Le risque de dérive judiciaire

Étude de cas : analyse de deux sinistres dont un avec une TRC souscrite, et l'autre sans TRC

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.